

1er CONCOURS DE CHIEN DE SAUVETAGE EN FRANCE

Le tout premier concours de chien de sauvetage en France s'est déroulé, sous l'égide de la Société centrale canine, les 11 et 12 juillet derniers (2009) dans les Hautes-Alpes. Organisé par le Club Canin d'Aspres sur Buëch, sur son propre terrain pour la partie obéissance et dextérité et à Briançon pour la partie Décombres, le concours a vu sept concurrents s'affronter dans un esprit extrêmement positif, chacun étant venu courageusement découvrir cette nouvelle discipline prometteuse, donnant accès à un brevet de travail, fier de participer à cette première et de lancer ainsi en France un mouvement qui fera sans doute très rapidement de nouveaux émules.

Ces concurrents, venus parfois de loin, se sont présentés dans différentes catégories et ont représenté des races canines variées, montrant que cette discipline, ouverte aux chiens L.O.F. et non L.O.F., peut être pratiquée par tous. Ainsi, les spectateurs ont pu découvrir avec étonnement la prestation inattendue et tout à fait honorable d'un shar-peï, race plutôt destinée à la beauté ou à la compagnie, qui a fait preuve de réelles qualités et d'une fantaisie assez réjouissante. Asoka, Basile pour les intimes, a eu le mérite et l'honneur d'ouvrir la porte de cette discipline à toutes les races, y compris, et surtout, à celles qui ne fréquentent pas habituellement les disciplines de travail. Tous, bergers et shar-peï, et leurs maîtres, ont fait preuve de courage et d'obstination pour être présents à ce premier rendez-vous dans un sport canin certes ludique mais aussi exigeant, qui demande travail et complicité avec l'animal, et ont fait de leur mieux avec enthousiasme.

Ainsi, en test de qualification se sont présentés en section Pistage, monsieur Camille Vacher et son jeune berger allemand, Dune, du club de chiens d'avalanche des Ménuires, en section Décombres, monsieur Sylvain Viaud et Bhopal, berger malinois, des Hautes-Alpes, monsieur Ludovic Mousse et Chanel, berger de Beauce, de Côte d'or, mademoiselle Marion Le Van et son shar-peï, Asoka, du club d'Aspres sur Buëch et monsieur Doiteau, du club de Montgomery, accompagné de Albina, berger blanc suisse. En échelon A section Décombres se sont présentés monsieur Christophe Besson et Bouba, berger malinois, ainsi que monsieur Yannick Douaud et Sorro, autre berger malinois, tous deux du club d'Aspres sur Buëch.



Ce galop d'essai a permis d'étrener un règlement encore hésitant, que certains concurrents n'avaient découvert qu'un mois auparavant, et qui a pu, à cette occasion, être amélioré et précisé. Monsieur Patrick Villardry a eu l'honneur et la responsabilité de ce premier jugement, assisté du lieutenant Longprez du 132ème BCAT qui sera amené dans le futur à son tour à juger ce type de compétition, au même titre que le lieutenant Cristofoli de

l'école cynophile de gendarmerie de Gramat, qui, à regret, n'a pu assister à ce premier concours. Le juge a su faire preuve d'équité, d'exigence mais aussi de modération, estimant les prestations à leur juste valeur tout en reconnaissant le courage des concurrents qui ont accepté de se prêter au rôle de cobaye, et eu le mérite de se lancer dans les conditions difficiles que sont celles d'un premier concours, en allant jusqu'au bout des épreuves, même si les résultats n'étaient pas toujours à la hauteur de leurs espérances. Ceux-ci sont repartis enthousiastes, prêts à poursuivre l'aventure, heureux d'avoir ouvert la porte à tous ceux qui, intéressés par cette nouvelle discipline, sont venus assister à la compétition et ont décidé de se lancer à leur tour dans la préparation et l'organisation des prochains concours, en section Décombres et Pistage, mais aussi Surface et Avalanche.



La compétition s'est donc déroulée sur deux jours assez intenses, ce qui représente un effort important auquel il faut se préparer afin de rester performant sur toutes les épreuves. En effet, le samedi ont eu lieu les épreuves d'obéissance et de dextérité qui consistent en des exercices permettant d'évaluer les qualités nécessaires à l'épreuve de sauvetage. Ainsi, en fonction des catégories, test de qualification ou échelon A, les chiens ont dû se prêter à des épreuves d'obéissance pure telles que la marche au pied avec ou sans laisse, des arrêts, des rappels et de l'immobilité, et des épreuves de dextérité telles que le saut d'obstacles, le porter-remettre, le passage sur du matériel difficile (tôle, planche de bois...), le passage sur passerelle, balancelle ou encore, pour les plus aguerris, sur une échelle verticale. La difficulté de certains exercices étant accentuée par des coups de feu intempestifs, afin de mesurer le calme et la sérénité des chiens dans le travail. Tous ont pu mesurer ce jour-là que, d'un échelon à un autre, la complexité des exercices est manifeste et que la longueur des épreuves demande une préparation en conséquence.



Ce même jour, le seul concurrent s'étant présenté en section Pistage en test de qualification a passé son épreuve de sauvetage qui consiste à pister sur six cents mètres, ponctués de deux angles, et à désigner trois objets sur le parcours. La toute jeune Dune, berger allemand, après un départ délicat, a terminé sa piste dans les délais

impartis sur un terrain particulièrement difficile car très sec et ras. Il lui a fallu ensuite se soumettre à un exercice de désignation à vue. Grâce à son travail sérieux et efficace, bien que perfectible, Dune a obtenu son test de qualification.

Pour les autres concurrents, le « dur labeur » a repris le lendemain sur le terrain de décombres de Briançon, où tout le monde s'est rassemblé aux alentours de neuf heures. L'épreuve consiste à découvrir une ou deux victimes, selon la catégorie, dans un délai de quinze minutes. Cela a été difficile pour certains chiens et surtout pour les maîtres, fatigués par le travail de la veille, encore hésitants dans la conduite de l'animal et sans doute intimidés par l'enjeu et les balbutiements d'une discipline qui se met en place. Tous ont toutefois accompli leur tâche avec obstination et courage et Soro, berger malinois, le plus efficace, a offert aux spectateurs un sans faute en échelon A, découvrant les deux victimes sur un terrain d'environ mille mètres carrés en moins de huit minutes. Chacun est reparti plein d'ambition, riche d'une expérience exceptionnelle et d'un enseignement qui lui permettra de progresser pour les échéances à venir.

Au final, ce premier concours aura donc été un succès. Ceux qui travaillent au développement de cette nouvelle discipline ont pu expérimenter les contraintes du règlement et mesurer le travail à accomplir. Ceux qui s'y sont essayés ont pu acquérir une expérience très riche qu'ils sauront utiliser lors des concours qui ne manqueront pas d'être organisés dans les prochains mois et les prochaines années, en Décombres et en Pistage, mais aussi très vite en Surface ou en Avalanche, avec des concurrents plus nombreux se mesurant en test de qualification, en échelon A, mais aussi en échelon B. Tous ont pu se rendre compte de la difficulté mais aussi des possibilités qu'une telle discipline canine peut offrir par la variété des épreuves qu'elle propose, par celle des races qui peuvent prétendre à y participer et par son aspect ludique et spectaculaire.



Source : Yannick Douaud.
Responsable du GT sauvetage à la CUN